

Quand les jeunes poussent, l'agriculture grandit

ACQUIS SYNDICAUX 2008



L'année 2008 aura été marquée par une implication du réseau JA de tous les instants : présidence française de l'UE et réflexion sur le bilan de santé de la PAC, nouveau dispositif de l'installation, Fièvre catarrhale ovine, crises alimentaire/économique...

Le point commun entre tous ces sujets, me direz-vous ? La volonté de JA de faciliter le quotidien des jeunes agriculteurs, rendre l'activité de chacun pérenne et continuer à créer des vocations chez les jeunes.

Le travail réalisé en 2008 s'est concrétisé par des acquis qui correspondent au fruit de la mobilisation de tout un réseau, du canton au national.

Je t'invite à communiquer largement sur ces acquis, tant dans le réseau Jeunes Agriculteurs, en assemblée générale cantonale et départementale, qu'auprès des autres agriculteurs et des médias (presse agricole et générale).

Ce document correspond aux acquis nationaux, ils sont à compléter avec les résultats spécifiques à ton département.

Il est primordial de diffuser ces informations pour favoriser l'implication de chacun. Et n'oublie pas d'exposer ce que serait la situation aujourd'hui, sans l'implication et l'engagement des femmes et hommes du réseau JA.

Notre ambition reste intacte. Notre engagement doit servir les jeunes installés et favoriser l'entrée des nouveaux. Des défis, le réseau JA en a relevé plus d'un, et nous ne changerons pas de cap !

Jérôme VOLLE
Secrétaire général



Renouvellement des Générations en Agriculture

Nouvel accompagnement des jeunes

Les négociations intenses durent depuis plus d'un an, les débats ont été nombreux en Commission Nationale à la Capacité Professionnelle à l'Installation en Agriculture (CNCPIA) mais JA, fort de l'expérimentation et des remontées du réseau, y a défendu l'intérêt des porteurs de projet.

Un premier projet d'arrêté en accord avec l'Association des Régions de France, concrétise enfin les annonces du CNI :

- **Un Point Info Installation unique** sera mis en place dans chaque département, reconnu pour ses missions d'accueil, d'information et d'orientation ;
- **1,5 millions supplémentaires sur le FICIA** pour l'animation des Points Info Installation ;
- Des conseillers PPP habilités par la DRAF sur leurs compétences en formation et/ou projet, élaboreront avec les candidats un PPP. Ce plan de professionnalisation sera personnalisé en fonction de l'expérience, des compétences et du projet du candidat ;
- **Un stage collectif obligatoire de 21h** ;
- Une gouvernance articulée autour de l'échelon départemental, avec **un CDI, présidé par un représentant de JA** ; et le niveau régional avec **un CRI** co-présidé Préfet de Région-Conseil Régional et **dont le secrétariat revient à JA** ;

Ce projet de texte a permis de relancer sur des bases saines, le travail sur les cahiers des charges des Points Info Installation, des conseillers PPP et du stage collectif, ainsi que l'écriture d'une circulaire. JA reste force de proposition pour une mise en place du nouvel accompagnement dès janvier 2009.

Ouverture de la capacité professionnelle agricole

JA porte la volonté d'ouvrir le nouveau dispositif à tous les porteurs de projet. Il faut donc aussi ouvrir la capacité professionnelle agricole. Reinscrit réglementairement, cela signifie qu'un jeune qui a un BAC général et qui ne peut acquérir le diplôme de niveau IV agricole avant l'installation, pourra bénéficier des aides à l'installation. Une seule condition : s'engager à réaliser le PPP qui lui sera prescrit et qui préconisera l'obtention d'un diplôme de niveau IV agricole dans les 3 ans suivant son installation.

Cette mesure permet de valoriser les nouvelles modalités d'obtention des diplômes (UC des BPREA) agricoles, plus souples et adaptées à tous les publics, et d'utiliser le système VAE dont la procédure est en cours d'amélioration.

Observatoire National Installation-Transmission

Bénéficiant de fonds CasDar, l'Observatoire des exploitations agricoles et des territoires ruraux est un projet piloté par JA, en collaboration étroite avec le GIE des ADASEA et les partenaires de l'installation.

Véritable outil pour JA grâce à la création du site internet www.installagri.net, il est désormais possible de connaître précisément (jusqu'au canton) le nombre d'installations et surtout de les caractériser : niveau des investissements, nombre de hors cadre familial, types et systèmes de production, données sur les installations non-aidées (grâce à la convention MSA).

Projet Primevère

JA rassemble les partenaires pour réussir la mise en place du nouveau dispositif. A l'échelle nationale et interrégionale, autour des 11 départements pilotes, les réunions et rencontres permettent d'informer et de communiquer sur l'accompagnement, et de mutualiser les compétences et les forces pour réussir la mise en place du nouveau dispositif.



Les prêts bonifiés

- **Maintien du dispositif des prêts bonifiés** : après avoir fait l'objet de tentatives de suppression par la commission européenne, Bercy et le Ministère de l'agriculture, les prêts bonifiés sont maintenus grâce à l'action de JA. Un nouveau cadrage du dispositif a été mis en place afin de le pérenniser en limitant la fluctuation des demandes de financement.
- **130 millions d'euros** : c'est le financement obtenu par JA pour financer tous les prêts MTS-JA en 2008.

La Dotation Jeunes Agriculteurs

Les seuils minimum de DJA sont maintenus ! Ces seuils, variant en fonction du zonage, ont failli être supprimés pendant l'été 2008. JA a été formel : des critères économiques existent déjà pour exempter de DJA ceux qui ont un revenu plus important, tous les autres doivent pouvoir prétendre à une DJA.

Le financement de l'installation

L'aide à l'installation des jeunes en agriculture ressort gagnante du budget 2009. En effet, malgré l'austérité générale, elle bénéficie d'une hausse de ses crédits, soit **152 millions d'euros contre 134 millions l'an dernier (+ 13,3%)**.

De plus, les abattements fiscaux JA sont maintenus.

Le pacte à l'installation

L'installation de jeunes en agriculture est reconnue comme une priorité nationale : le Président de la République ainsi que l'ensemble des acteurs nationaux de l'installation ont signé le pacte rédigé par JA à l'occasion du salon de l'agriculture 2008. Ce pacte reprend les grands principes de la personnalisation et de la professionnalisation de l'installation garantissant l'accompagnement de tous les porteurs de projet, ainsi que les principaux engagements de nos partenaires pour favoriser l'installation.

Enseignement agricole - Réforme du bac pro

Reconnaissance de l'existence d'une préparation spécifique du BEPA (rénové) dans le cursus bac pro par le ministre après plusieurs mois de négociations ! Initiée par l'Education Nationale, la réforme du bac pro est également menée au sein du MAP. Dans ce contexte, le diplôme du BEPA, pourtant récemment rénové et adapté aux nouveaux besoins, a été remis en question. La profession agricole n'a eu de cesse de rappeler le rôle fondamental de ce cursus dans l'accès des jeunes au niveau IV agricole (bac) ainsi que son insertion professionnelle remarquable.


Ainsi, après sa 2nde professionnelle, un élève pourra se préparer au BEPA soit au sein de la classe de 1^{ère} Bac pro, soit dans une classe de BEPA 2. Après le BEPA, il pourra reprendre la 1^{ère} Bac pro afin de se présenter à ce diplôme.

La voie de formation en 4 ans est ainsi conservée pour les élèves qui en ont besoin.

Formation

Accompagnement professionnalisé des candidats à l'installation : la professionnalisation des accompagnateurs des candidats à l'installation (animateurs JA, animateurs Point Info Installation et responsables professionnels) se poursuit au sein de JA dans le cadre d'un projet bénéficiant d'un cofinancement du Fonds social européen.

En 2008, les thèmes abordés sont : l'accueil des nouveaux animateurs, la gestion de projet, la communication, le réseau JA (rôle des responsables, instances, fondamentaux), l'accueil et l'écoute du candidat à l'installation, la prospective, etc.



JA a obtenu **l'engagement de Vivea pour prendre en charge les formations du PPP** des porteurs de projet entrant dans le nouveau dispositif d'accompagnement à l'installation, en dehors du stage obligatoire financé par l'Etat.

Formation Phytosanitaires

De façon à anticiper les contraintes réglementaires à venir, JA a travaillé à l'élaboration d'une formation sur l'utilisation des produits phytos qui soit accessible à tous les agriculteurs et qui réponde à leurs besoins.

Communication

Les relations plus régulières et plus informelles avec la presse d'opinion se tissent progressivement (petit déjeuners, déjeuners, contacts téléphoniques, etc.). Ce travail a permis notamment de diffuser **plusieurs tribunes signées par William Villeneuve, dans les pages « Débats » du quotidien de référence « L'Humanité »** (PAC, crise alimentaire, crise financière)...

En radio et télé, la présence de porte-paroles JA « emblématiques » s'est accrue (Mickaël Poillon à Direct 8 et Europe1, Didier Giraud, JA BFC, invité plusieurs fois dans l'équipe des « Grandes Gueules » de RMC à une heure de grande écoute (400 000 auditeurs)).

Promotion du métier

La signature de l'accord-cadre avec les ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture vient couronner le travail de tout un réseau depuis plus de 2 mandats. L'accord reconnaît JA comme pilote de la promotion du métier auprès des élèves de collèges et des prescripteurs de l'orientation.

Production animale

Dossier lait

Suite à l'application des indicateurs définis interprofessionnellement, le prix du lait aura été à la hausse en 2008. Cependant la remise en cause par la DGCCRF du principe de recommandation d'évolution du prix du lait fait planer le doute sur le dernier trimestre 2008. Les tentatives de certaines entreprises de faire baisser le prix du lait ont pu être stoppées (Cas Entremont) suite à la mobilisation des éleveurs.

Cette mobilisation a permis de sensibiliser les pouvoirs publics à la nécessité de maintenir des indicateurs d'évolution des marchés, car la seule loi du marché et la dérégulation totale ne fonctionnent pas au sein de la filière laitière. En conséquence, **la profession a obtenu le droit de maintenir le dispositif actuel jusque mi 2009** en attendant de trouver un nouveau système convenant à l'ensemble des intervenants de la filière.

Dans le cadre des réflexions menées au sein de la FNPL, JA fait avancer les idées de regroupement et de gestion collective de la collecte, tout comme la nécessité de mettre en place une contractualisation collective.

En ce qui concerne la redistribution des quotas laitiers supplémentaires, il a été obtenu que les JA soient prioritaires.



Dossier porcin

JA, présent au sein des organisations nationales porcines (FNP et Inaporc), a appuyé les demandes d'aide économique aux éleveurs. Suite à la sensibilisation des pouvoirs publics, ce sont :

- **16 millions d'euros qui ont été mobilisés pour le FAC** et la bonification de charge,
- **2.5 millions d'euros pour la prise en charge et le report de cotisations** sociales,
- Dans le même temps, des **restitutions à l'exportation ont été obtenues, à hauteur de 311€/tonne**, pour dégager le marché.

Mais, face à la crise exceptionnelle, la profession a décidé de mettre en place une **Caisse d'Avance de Trésorerie dotée d'un budget de 95 millions d'euros**. Ces mesures sont ciblées sur les éleveurs les plus endettés, les jeunes installés et les récents investisseurs.

Dossier ovin

La production ovine connaît une crise importante, à la fois conjoncturelle et structurelle. En complément de la mobilisation pour contrôler l'approvisionnement des GMS et les prix à la vente, des aides ont été demandées et obtenues par la profession.

- **Le plan de soutien** à la filière ovine qui a été mis en place en 2007 a été **reconduit en 2008**.
- Une **enveloppe FAC de 3 millions d'euros** a été débloquée,
- **un plan d'urgence 14 millions d'euros** alloués à une aide « *de minimis* » pour perte de marge brute.

Concernant ces aides, les taux de spécialisation ont été revus à la baisse permettant à un plus grand nombre d'éleveur de bénéficier de ces soutiens.

Viande bovine

Pour la filière viande bovine, le **versement anticipé des aides PMTVA et PAB a été obtenu au 16 octobre 2008**.

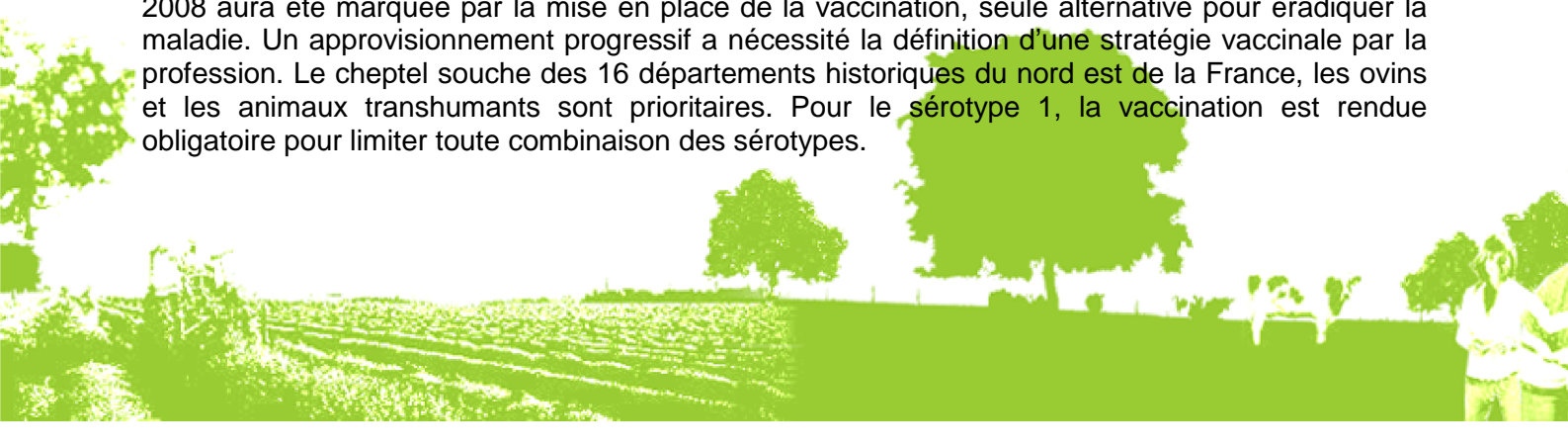
Fièvre Catarrhale Ovine

Pour la 3^{ème} année consécutive la FCO a frappé les élevages bovins et ovins français. La propagation du sérotype 8 et l'explosion du sérotype 1, maintenu jusqu'alors dans le sud ouest de la France ont fortement mobilisé la profession sur l'année 2008. Malgré les demandes répétées de la profession, les aides économiques sont toujours appliquées sous **le régime des « de minimis » qui sont toutefois passés à 7 500 €**.

Les aides obtenues ont été diverses :

- **Aide au maintien des animaux sur les exploitations : 4.5 M€**
- **Aide à l'engraissement : 1.5 M€**
- **FAC : 5 M€**
- **Aide mortalité : 25 M€**
- **Prise en charge des tests sérologiques : 4.5 M€**
- **MSA : 1 M€**

2008 aura été marquée par la mise en place de la vaccination, seule alternative pour éradiquer la maladie. Un approvisionnement progressif a nécessité la définition d'une stratégie vaccinale par la profession. Le cheptel souche des 16 départements historiques du nord est de la France, les ovins et les animaux transhumants sont prioritaires. Pour le sérotype 1, la vaccination est rendue obligatoire pour limiter toute combinaison des sérotypes.



Production végétale

Grandes cultures

Conditionnalité : dans le cadre des BCAA, un durcissement des règles a été évité.

Fruits et légumes

Dans la poursuite de la réforme de l'OCM, la priorité a été donnée à une gouvernance des filières par des associations d'OP nationales par produit.

Viticulture

Dans le cadre de la réforme de l'OCM, JA a obtenu le **maintien des droits de plantation** et évité une politique uniquement fondée sur l'arrachage définitif.

JA a obtenu que la **restructuration du vignoble, la promotion et l'investissement dans l'aval soient les trois priorités** de la stratégie nationale française d'application de l'OCM.

Dans le plan quinquennal de modernisation de la viticulture française, JA a obtenu la mise en avant des objectifs de meilleure gouvernance de la filière, de segmentation et de restructuration de l'aval.

Lobbying européen et international

CEJA et avenir de la PAC

En partenariat avec le CEJA, JA a organisé, à l'occasion de la réunion informelle des ministres européens de l'Agriculture à Annecy du 20 au 23 septembre 2008, un séminaire réunissant plus d'une centaine de jeunes agriculteurs européens. Ce séminaire CEJA sur l'avenir de la PAC a abouti à l'adoption d'une **position commune qui reprend les grandes lignes du positionnement JA sur l'avenir de l'agriculture**. Cette déclaration a ensuite été présentée aux 27 ministres de l'agriculture.

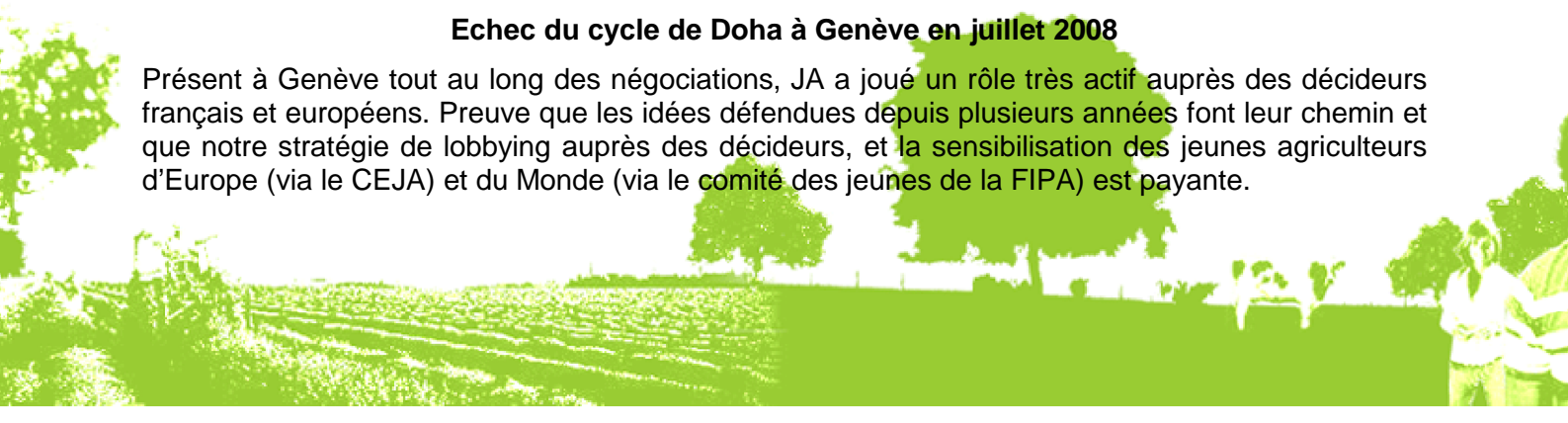
Rapport Veraldi : le RGA, une priorité pour les députés européens

Le lobbying auprès des députés européens a porté ses fruits et conduit à l'adoption par le Parlement européen de tous les amendements proposés par JA sur ce rapport dont l'objectif est de supprimer les obstacles auxquels se heurtent les jeunes pour accéder à l'activité agricole, à savoir :

- **la réévaluation des primes d'installation** et relèvement du plafond communautaire limitant les aides à 55 000 euros,
- **l'allongement de la durée de mise aux normes après installation** à cinq ans au lieu de trois,
- l'obligation pour les Etats membres **d'inscrire les mesures en faveur de l'installation dans leur programme de développement rural**,
- **l'importance des prêts bonifiés** pour permettre aux jeunes de mener à bien leur projet d'installation et l'importance d'en assurer la pérennité,
- et la **création d'un fonds de réserve spécifique pour aider les jeunes** à surmonter des événements imprévisibles (aléas climatiques, forte hausse des charges...).

Echec du cycle de Doha à Genève en juillet 2008

Présent à Genève tout au long des négociations, JA a joué un rôle très actif auprès des décideurs français et européens. Preuve que les idées défendues depuis plusieurs années font leur chemin et que notre stratégie de lobbying auprès des décideurs, et la sensibilisation des jeunes agriculteurs d'Europe (via le CEJA) et du Monde (via le comité des jeunes de la FIPA) est payante.



Un JA vice-président du Comité des Jeunes Agriculteurs de la FIPA

Samuel Maréchal, membre du bureau de JA en charge des questions internationales, a été élu vice-président du Comité JA de la FIPA pour le mandat 2008-2010. Cela permet de faire avancer nos idées en faveur d'une nouvelle organisation mondiale de l'agriculture auprès des jeunes agriculteurs du monde entier et au sein de l'instance FIPA.

Dossiers transversaux

Agriculture biologique

Mise en place d'un plan de relance de l'agriculture biologique, avec pour objectif de répondre à la demande croissante des consommateurs français par des productions de France :

- Création d'un **fonds de structuration pour la filière, dotée de 3 millions d'euros pour 5 ans**, destiné à l'aval pour structurer les filières issues de l'agriculture biologique ;
- **Déplafonnement des aides à la conversion**, et donc indirectement des surfaces convertibles.

Diversification

Reprise des idées JA dans le rapport commandé par Michel Barnier à Frédéric Nihous sur la diversification des exploitations agricoles

Environnement

- Reconnaissance de la problématique du gaspillage de foncier dans les conclusions des Assises de l'agriculture et dans la Loi Grenelle1 ;
- Maintien des modalités de contrôles de 2007 pour la conditionnalité 2008.

Energie

Remboursement au titre de la TIPP/TICGN (Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers et de la Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel) a été obtenue par la profession pour compenser la hausse du prix du fioul et du gaz.

JA a obtenu l'engagement de **diagnostics énergétiques pris en charge pour tous les JA** qui s'installent (6000 par an).

Relations commerciales

Loi de modernisation de l'économie :

- La **suppression du seuil de revente à perte a été évitée** ;
- Suite aux actions syndicales, avec l'ensemble des viticulteurs, JA a notamment obtenu l'inscription à la loi de modernisation de l'économie d'une **obligation d'acompte de 15% à la signature du contrat par les négociants**.

Organisation des filières

Dans le cadre des assises de l'agriculture, JA a obtenu que la France demande la reconnaissance européenne des interprofessions et de leurs missions (mémoire).



Jeunes Agriculteurs

Jeunes Agriculteurs

Service syndical

14, rue La Boétie - 75008 Paris

Tél. : 01 42 65 17 51 – Fax : 01 47 42 62 84

www.jeunes-agriculteurs.fr

